



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



FOIRE AUX QUESTIONS

Publiée le 25 septembre 2024

en réponse à la publication du document suivant :

APPROCHE ET LIGNES DIRECTRICES DU FINANCEMENT BASÉ SUR LES COÛTS DU SYSTÈME PANCANADIEN D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS (SPAGJE)

PROGRAMMES NON AFFILIÉS AU SPAGJE

Les réponses reflètent notre vision actuelle des détails relatifs à la question posée et peuvent faire l'objet de mises à jour ou de révisions si ou quand des renseignements supplémentaires sont disponibles.

FINANCEMENT RÉGULIER POUR LES PROGRAMMES NON AFFILIÉS AU SPAGJE

Q : 1. Notre programme d'âge scolaire n'est pas admissible au SPAGJE. N'allons-nous plus bénéficier de la Subvention de fonctionnement général, de la Subvention de l'augmentation de salaire et de la subvention en vertu du nouvel accord dans le cadre de la nouvelle convention?

R : 1. Dans le cadre de la nouvelle approche de financement, à compter de 2025, le comté de Simcoe recevra une allocation de financement des priorités locales pour soutenir les programmes de garde pour les enfants de 6 à 12 ans, qui comprendra la Subvention de fonctionnement général, la Subvention de l'augmentation de salaire, la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial, les augmentations salariales au titre du SPAGJE, notamment celles relevant de la stratégie de la main-d'œuvre, ainsi que le financement des places de garde subventionnés, les ressources pour les besoins spéciaux



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



et le renforcement des capacités. Nous communiquerons davantage de renseignements sur ce financement dès qu'ils seront disponibles.

Q : 2. Sans financement supplémentaire, nous ne serons pas en mesure d'offrir des salaires adéquats à notre personnel. Quelles sont nos options?

R : 2. Dans le cadre de la nouvelle approche de financement basée sur les coûts, les titulaires de permis qui ne participent pas au SPAGJE peuvent continuer à mener leurs activités dans le cadre réglementaire et d'autorisation provincial existant. Les revenus provenant des frais d'inscription des parents, des collectes de fonds et d'autres sources de financement peuvent servir à compenser les dépenses opérationnelles, notamment les salaires du personnel.

Q : 3. Allons-nous vraiment cesser de subventionner des familles?

Confirmation que le comté mettra fin à tout financement à compter de 2025.

R : 3. Dans le cadre de la nouvelle approche de financement basée sur les coûts, les titulaires de permis qui ne participent pas au SPAGJE peuvent continuer à mener leurs activités dans le cadre réglementaire et d'autorisation provincial existant. À compter de 2025, la partie du financement des services de garde d'enfants de 0 à 5 ans sera intégrée au financement basé sur les coûts dans le cadre du SPAGJE, afin de garantir le succès de ce système. Les titulaires de permis non participants qui offrent des services de garde à des enfants âgés de 0 à 5 ans ne seront plus admissibles au financement provincial pour la garde d'enfants auquel ils avaient accès auparavant, à moins qu'il ne s'agisse d'une subvention pour les frais de garde. Les accords actuels relatifs à la subvention des frais peuvent continuer à être financés jusqu'à ce que l'enfant bénéficiaire quitte le programme ou quitte le titulaire de licence. Les familles nouvellement admissibles à une subvention pour les frais de garde doivent être placées auprès de titulaires de permis de garde d'enfants participant au SPAGJE ou de titulaires de permis ayant des programmes s'adressant exclusivement aux enfants âgés de 6 à 12 ans.



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



Q : 4 : Avec la suppression du financement destiné à soutenir les familles subventionnées inscrites dans des centres privés, et la suppression des subventions pour l'augmentation de salaire des éducateurs employés dans ces centres, ai-je raison de supposer qu'il n'y aura plus besoin d'un contrat entre nous pour 2025 ?

R : 4 : Pour le moment, nous ne possédons pas tous les détails concernant le financement des priorités locales qui, d'après ce que nous comprenons, pourrait soutenir les titulaires de licences non-SPAGJE. Nous continuerons à fournir des informations dès qu'elles seront disponibles. Conformément à l'accord contractuel (texte juridique) entre votre agence et le comté de Simcoe, les titulaires de permis peuvent mettre fin à l'accord en fournissant un avis écrit au comté de Simcoe soixante (60) jours à l'avance.

Q : 5 : Après avoir rapproché les financements accordés pour 2024, en tant que centre privé, aurons-nous le choix de continuer à servir les familles subventionnées, sans bénéficier du SAS et du SFG, ou de refuser leurs inscriptions (avant que l'élève n'ait atteint l'âge limite de notre programme) et de remplacer ces familles par des familles qui paient le plein tarif ?

R : 5 : Starting in 2025, as the age 0-5 portion of the routine funding is being integrated into cost-based funding under CWELCC to ensure the success of that system, routine child care funding will be discontinued to all Non-CWELCC licensees. In order to continue to support children and families, existing fee subsidy agreements may continue to be funded until the benefitting child ages out of the program or leaves the licensee. If a licensee chooses to terminate families who are in receipt of fee subsidy, they must provide a minimum of ten (10) days written notice to all families, however it is strongly encouraged that licensees provide as much notice as possible.



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



POSSIBILITÉS D'INSCRIPTION FUTURES AU SPAGJE

Q : 1. Y aura-t-il d'autres possibilités de s'inscrire au SPAGJE?

R : 1. Le comté de Simcoe continue de mettre en œuvre les demandes de croissance dirigée au titre du SPAGJE. Pour obtenir davantage de renseignements sur la manière de postuler, veuillez consulter les informations figurant sur notre site Web. [Systeme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants axé sur la croissance - Comté de Simcoe](#)